Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260708-2026_07_08_12-DE

Commune de Landéda
Aber Wrac'h
(Finistère)

Landéda, le 1er juillet 2026

CONSEIL MUNICIPAL
du 8 juillet 2026

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE POUR LES TRÉTEAUX CHANTANTS 2026

RAPPORT N°12-07/2026

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260708-2026_07_08_12-DE

Les Tréteaux Chantants permettent aux plus belles voix, de plus de 50 ans, de s'affronter sur scène. La société Quai Ouest, qui organise avec succès les « Tréteaux Chantants » sur Brest Métropole, a étendu le concept aux intercommunalités du Pays de Brest. Chaque vainqueur représente son territoire lors de la grande finale organisée en novembre.

L'édition 2026 des Tréteaux Chantants du Pays des Abers se déroulera de la manière suivante :

- Une finale organisée le mardi 29 septembre 2026 à la salle du champ de foire de Plabennec composée de 12 candidats dont le vainqueur représentera le Pays des Abers fin novembre à l'Arena de Brest. La seconde partie sera assurée par un concert du groupe Trio Medley. Le prix de l'entrée de la finale du Pays des Abers est fixé à 10€.

- Concernant la grande finale du Pays de Brest prévue le 24 novembre 2026 à l'Arena, des places sont attribuées aux collectivités partenaires de l'évènement et sont facturées par la ville de Brest. Depuis 2017 l'ensemble des collectivités du Pays de Brest achète les places 17€ à l'organisateur. Les autres communautés ayant fait le choix de prendre une partie du coût à leur charge (10€ prix public et 7€ pris en charge par la collectivité) voire pour la grande majorité la totalité. Brest applique également la gratuité. Le Pays des Abers avait fait le choix de prendre une partie du coût à sa charge soit une mise en vente des 150 places à 10€ prix public et 7€ à la charge de la collectivité (soit 2 550€). Vu le succès de l'évènement et la forte demande de places par les habitants du pays des abers, il est proposé d'augmenter le nombre de places et de passer à 200 places soit une dépense de 3 400€.

- La mise en vente des places de la finale du Pays des Abers puis celle des places de la finale du Pays de Brest est assurée par l'Office de Tourisme du Pays des Abers dans le cadre de sa régie de recette. Une permanence sera également assurée à l'hôtel de communauté dont la date reste à ce jour à définir.

- Un principe de participation financière des communes à hauteur de 0,15 € par habitant est sollicitée et contribue au financement de l'évènement.

COLLECTIVITE	NOMBRE D'HABITANTS	TAUX/AN/HABITANTS	MONTANT 2026
BOURG-BLANC	3638	0.15€	545.70€
COAT-MEAL	1 150	0.15€	172.50€
KERSAINT-PLABENNEC	1602	0.15€	240.30€
LANDEDA	3 798	0.15€	569.70€
LANNILIS	5846	0.15€	876.90€
LE DRENNEC	1929	0.15€	289.35€
LOC BREVALAIRE	216	0.15€	32.40€
PLABENNEC	8869	0.15€	1 330.35€
PLOUGUERNEAU	6895	0.15€	1 034.25€
PLOUGUIN	2308	0.15€	346.20€
PLOUVIEN	4045	0.15€	606.75€
SAINT PABU	2145	0.15€	321.75€
TREGLONOU	705	0.15€	105.75€

Il est proposé au conseil municipal d'approuver :

- Les modalités de financement et d'organisation de l'édition 2026 des Tréteaux chantants
- La participation financière de la commune à hauteur de 0,15 € par habitant sur la base de 3 798 habitants soit un total de 569,70 €.

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260708-2026_07_08_12-DE

Commune de Landéda
Aber Wrac'h

Nombre de membres	
en exercice	= 27
Présents	= 25
Votants	= 27

Délibération du conseil municipal
N°**12-07/2026**
Réunion du 08 juillet 2026

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE POUR LES TRÉTEAUX CHANTANTS 2026

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de David KERLAN, Maire de la commune,
Étaient présents : David KERLAN, Alexandre TREGUER, Anne POULNOT-MADEC, Philippe COAT, Rachel BODENES, Jean-Luc CATTIN, Martine KERFOURN, Catherine COUSTANCE, Céline SIMIER, Hakara TEA, Camille SORDET (arrivée à 19h28), Alain PAUL, Isabelle POULLAIN, Ronan BIHANNIC, Françoise GOURIOU, Patrick TAVELLA, Muriel COLLOMBAT, Gwenaël MAHÉ, Florence MORIZE, Franck DAOUBEN, Françoise GOURVENNEC, Brice ABDEBREIMAN, Romain LAOT, Bérengère CREAC'H, Thomas GUELENNOC

Absents :
Laurent LE GOFF donne procuration à Céline SIMIER
Katia GOUZIEN donne procuration à Françoise GOURIOU
Camille SORDET donne procuration à David KERLAN
Anne POULNOT-MADEC donne procuration à Françoise GOURVENNEC

Monsieur Hakara TEA a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré, par 25 voix Pour et 2 abstentions : Hakara TEA, Ronan BIHANNIC

Madame Martine KERFOURN, rapporteur(e), entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire du 25 juin 2026 portant sur la participation des communes aux Tréteaux chantants 2026,

Vu le rapport de M. le Maire,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal approuve les modalités de financement et d'organisation de l'édition 2026 des Tréteaux Chantants.

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260708-2026_07_08_12-DE

ARTICLE 2 : Le Conseil Municipal approuve la participation financière de la commune à hauteur de 0,15 € par habitant sur la base de 3 798 habitants soit un total de 569,70 €.

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212901011-20260708-2026_07_08_12-DE

KERLAN David		BIHANNIC Ronan	
POULNOT-MADEC Anne	Procuration à Françoise GOURVENNEC	GOURIOU Françoise	
COAT Philippe		TAVELLA Patrick	
BODENES Rachel		COLLOMBAT Muriel	
CATTIN Jean-Luc		MAHE Gwenaël	arrivé à 19h09
KERFOURN Martine		MORIZE Florence	
LE GOFF Laurent	Procuration à Céline SIMIER	DAOUBEN Franck	arrivé à 19h09
COUSTANCE Catherine		GOURVENNEC Françoise	
TREGUER Alexandre		ABDEBREIMAN Brice	
SIMIER Céline		GOUZIEN Katia	Procuration à Françoise GOURIOU
TEA Hakara		LAOT Romain	
SORDET Camille	Procuration à David KERLAN arrivée à 19h28	CREAC'H Bérengère	
PAUL Alain		GUELENNOC Thomas	
POULLAIN Isabelle			